

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 123

Artikel: 2me Congrès national suisse pour les intérêts féminins : Berne : (26 octobre 1921) : (aula de l'Université)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'eux individuellement, encore moins de leurs familles, de s'intéresser à leur situation, à leur santé, à leur confort. De vastes compagnies se créent et se développent; les fabriques deviennent de plus en plus importantes, et plus elles s'agrandissent, plus la distance qui sépare les patrons des ouvriers grandit aussi; c'est le résultat inévitable des conditions modernes de l'industrie; le directeur de l'entreprise finit par considérer ses ouvriers non pas comme autant d'êtres humains ayant chacun son caractère, ses aptitudes, son histoire, mais comme une masse anonyme, comme du matériel humain qui, à côté du matériel proprement dit, constitue un des rouages de l'établissement; il lui donne même une place inférieure à l'outillage, puisqu'il voue à celui-ci tous les soins et doit veiller à ce que les machines et les procédés techniques soient les plus perfectionnés, alors qu'il a trop méconnu jusqu'à présent la valeur du facteur humain. Ceci est déplorable au point de vue humain tout d'abord, et ensuite au point de vue de la production elle-même, car tout le monde sait, à l'heure actuelle, que la production et le rendement d'une entreprise sont en raison directe des bonnes conditions matérielles, hygiéniques et morales dans lesquelles travaillent les ouvriers. « Autrefois, lisons nous dans un beau livre sur la médecine sociale écrit par un médecin-major américain de la grande guerre¹, les patrons s'intéressaient plus à la machine qu'à l'homme, ce qui était non seulement immoral, mais sot. Beaucoup d'entre nous sont convaincus du reste que la solution même de cette attitude empêchera qu'elle soit adoptée indéfiniment. »

Cette « attitude » a déjà changé; la plupart des industriels eux-mêmes se rendent compte actuellement de l'importance de cet élément humain; ils s'aperçoivent qu'ils l'ont trop négligé, et en même temps qu'ils comprennent que, dans leur propre intérêt, il convient de se préoccuper du bien-être des travailleurs, ils s'éveillent de plus en plus au sens de leur responsabilité vis-à-vis d'eux et de l'importance sociale et économique qu'il y a à les considérer comme des personnalités distinctes, chacune ayant droit à la considération, à la sympathie, à l'intérêt. Mais occupés, surchargés souvent comme ils le sont, ainsi que nous le disions tout à l'heure, comment pourraient-ils accomplir auprès des membres de leur personnel la tâche nécessaire? C'est ici qu'apparaît le rôle de la surintendante; dans l'impossibilité de veiller de près au bien-être des ouvriers et de leurs familles, le chef d'entreprise pourra confier ce soin à quelqu'un d'autre, et ce quelqu'un d'autre sera précisément la surintendante, en particulier dans les fabriques où sont employées des femmes.

C'est pour répondre à ces besoins qu'on l'a créée dans divers pays; elle sera l'intermédiaire entre le patron et le personnel ouvrier et sera chargée de l'organisation et de la surveillance de tout ce qui assure les bonnes conditions matérielles et la tenue morale dans l'établissement.

Alors qu'en Angleterre l'institution des surintendantes apparut dès 1913 et prit avec la guerre un nouveau développement, suivie par d'autres contrées telles que la Suède, la Norvège, etc., alors qu'en Belgique, c'est au contraire une création toute récente, en France elle s'imposa au cours de la guerre, répondant, de même que deux institutions créées à peu près en même temps: les infirmières-visiteuses et les directrices et secrétaires de foyers ouvriers, à des nécessités que les circonstances rendaient impérieuses.

Le personnel des usines de guerre était à ce moment-là, par la force des choses, presque exclusivement féminin, à part la main-d'œuvre étrangère à laquelle on avait dû faire appel. Tous ces préparatifs avaient dû se faire si hâtivement et l'urgence des besoins était telle que la situation des ces ouvrières était déplorable tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral; elles se livraient aux travaux les plus durs pendant de longues journées — ce n'étaient pas les huit heures dans ce temps-là! — souvent même la nuit dans les fabriques de munitions, et ces excès étaient aussi nuisibles à elles-mêmes qu'à leurs fonctions maternelles. Moralement, le désastre n'était pas moins grand; la promiscuité de l'atelier où elles travaillaient, mêlées aux Africains, aux Espagnols, aux Chinois, produisait les pires effets. La santé, les mœurs, l'avenir même des foyers et de la race étaient en danger.

C'est alors qu'un groupe de femmes s'en émut et prit la résolution d'y porter remède en introduisant dans l'usine, comme en Angleterre, une femme chargée tout exprès d'améliorer la situation de ces travailleuses et de se consacrer à elles. Ainsi furent créées — en 1917 les surintendantes françaises.

Il s'agissait avant tout de préparer les surintendantes à leur future activité, et par conséquent de créer une école à cet effet; ce fut un début fort modeste, on n'avait point de local et guère d'argent! Le Lyceum de Paris abrita ces premiers essais; puis quelques dons du Fonds La Fayette, de l'Y. M. C. A. et de certains industriels qui avaient compris l'importance sociale de la fonction de la surintendante, permirent de s'installer dans un immeuble trouvé avec peine. Il est situé au fond d'un quartier populaire et aménagé de façon à y offrir aux élèves le logement et la pension aux conditions les plus modiques; installation bien modeste encore, mais, comme le dit un rapport sur l'œuvre: « La plupart des choses les plus nécessaires et les plus durables commencent de même. »

Choisies parmi des femmes dont l'activité antérieure était déjà une garantie (quelques-unes avaient servi comme infirmières dans des hôpitaux ou ambulances de guerre), un petit nombre de pionnières formées hâtivement, vu l'urgence des besoins, se montrèrent à la hauteur de la tâche. Leurs stages pratiques, partie essentielle de la préparation d'une surintendante, avaient été extrêmement durs; mêlées à la vie ouvrière pour s'y initier, en pleine guerre et au cœur de l'hiver, elles firent preuve d'une grande énergie. Elles eurent une grande part dans le succès de l'œuvre par leur dévouement et les réformes qu'elles ne tardèrent pas à obtenir; elles réussirent peu à peu à conquérir la masse ouvrière, ce qui n'était pas chose facile; elle avait manifesté tout d'abord quelque méfiance, voire même de l'hostilité. Mais les ouvrières finirent par considérer avec sympathie ces femmes au voile kaki et revêtues d'un uniforme très simple de même couleur, venues parmi elles pour leur aider à surmonter leurs difficultés. Elles les définissaient d'un terme bien caractéristique dans sa simplicité: « celles qui s'occupent de nous. »

(A suivre.)

Mina VALLETTE.

2^{me} Congrès national suisse pour les Intérêts féminins

Berne (2-6 octobre 1921)

(Aula de l'Université)

Nous avons publié en son temps (voir le *Mouvement Féministe* du 10 novembre 1920) la nouvelle que le II^{me} Congrès suisse pour les Intérêts féminins, destiné à la fois à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de celui de 1896, d'où l'on peut faire partir l'essor de notre mouvement féministe suisse, et à prendre conscience, à cette étape du quart de siècle, tant du chemin parcouru que de celui qu'il nous reste à parcourir, aurait lieu à Berne. Grâce au travail considérable fourni par le Bureau du Comité d'organisation, que préside M^{lle} Dr Graf, et dont M^{mes} Leuch et Rothen sont les secrétaires, tout le programme de ce Congrès vient d'être mis sur pied, et sa date définitivement fixée au mois d'octobre 1921. Il est donc grand temps de l'annoncer dans nos milieux féministes, afin que chacun puisse mettre à part cette semaine d'octobre, et que la participation au Congrès soit en harmonie avec l'intérêt qu'il présente.

Nous publions donc ci-après le programme du Congrès, — sous toute réserve naturellement des modifications qui pourraient y être apportées à la dernière heure, tant dans le choix des sujets traités que dans la liste des noms des oratrices. (Réd.)

PROGRAMME

INTRODUCTION

Le mouvement féministe en Suisse et les progrès réalisés depuis 25 ans.

M^{lle} GRAF, M^{lle} GOURD (allemand et français).

SECTION I

La femme et l'économie domestique.

SEANCE PLÉNIÈRE: La conception moderne du travail ménager (allemand). M^{me} DAVID (St-Gall).

SEANCES DE SECTIONS: 1. Du rôle de la ménagère pour la prospérité économique de notre pays (allemand). M^{lle} TRÜSSEL (Berne).

2. Préparation de la femme à ses fonctions de ménagère à la ville et à la campagne (français). M^{lle} CHAMPURY (Genève).

3. Du rôle de la femme dans l'agriculture (français). M^{me} GILLABERT (Moudon).

¹ *Essais de Médecine sociale*, par Major Richard C. Cabot.

4. Associations de ménagères (*allemand*). M^{me} MERZ (Berne).
5. Coopératives (*allemand*). M^{me} STAUDIGER (Zurich).

SECTION II

La femme dans les professions.

- SÉANCE PLÉNIÈRE: La femme dans les professions (*allemand*). M^{lle} BLOCH (Zurich).
- SÉANCES DE SECTIONS: 1. Les nouvelles carrières ouvertes aux femmes (*allemand*). M^{lle} GRÜTTER (Berne).
2. La femme et les organisations professionnelles (*allemand*). M^{lle} SCHAFFNER (Bâle).
 3. Salaires féminins (*français*).
 4. L'activité professionnelle de la femme mariée (*allemand*). M^{me} THOMMEN (Zurich).
 5. La femme dans les arts et les sciences (*français*).
 6. La femme garde-malade.

SECTION III

La femme et l'éducation.

- SÉANCE PLÉNIÈRE: Méthodes et principes modernes d'éducation (*français*). M^{lle} AUDEMARS (Genève).
- SÉANCES DE SECTIONS: 1. L'éducation des petits (*italien et allemand*). M^{lle} VALLI (Bellinzona); M^{me} FISCHER (Bâle).
2. Du rôle de l'école primaire comme préparation à la vie (*allemand*). M^{lle} KELLER (Bâle).
 3. Les tendances nouvelles dans l'enseignement des travaux manuels (*français*).
 4. Du rôle de l'enseignement supérieur comme préparation à la vie (*allemand*). M^{lle} STUCKI (Berne).
 5. L'enseignement complémentaire (*français*). M^{lle} EVARD (Le Locle).
 6. Education civique et nationale (*français*). M^{me} SEGMENT (Lausanne).
 7. Education pacifiste (*allemand*). M^{me} RAGAZ (Zurich).

SECTION IV

La femme et le travail social.

- SÉANCE PLÉNIÈRE: La valeur du travail social de la femme (*allemand*). M^{lle} ZELLWEGER (Bâle).
- SÉANCES DE SECTIONS: 1. Ecoles de préparation sociale (*allemand*). M^{lle} DE MEYENBURG (Zurich).
2. Assurances sociales (*français*). M^{me} GOURD (Genève).
 3. Protection de la première enfance (*allemand*). M^{me} Dr IMBODEN (St-Gall).
 4. Protection de la jeunesse. Tutelles (*allemand*). M^{me} Dr LENZ (Zurich).
 5. Lutte contre l'alcoolisme (*allemand*). M^{me} BLEULER-WASER (Zurich).
 6. Lutte contre la tuberculose (*français*). M^{me} Dr OLIVIER (Lausanne).
 7. Lutte contre l'immoralité (*français*). M^{me} FATIO-NAVILLE (Genève).
 8. Education sexuelle (*allemand*). M^{me} Dr SCHULTZ-BASCHO (Berne).
 9. Œuvres de relèvement (*allemand*). M^{me} SCHMUZIGER (Aarau).

SECTION V

La femme dans la vie publique.

- SÉANCE PLÉNIÈRE: La situation faite à la femme dans la législation suisse. M^{me} LEUCH (Berne).
- SÉANCES DE SECTIONS: 1. Les différentes phases de l'histoire du mouvement suffragiste (*allemand*). M^{lle} Dr GRAF (Berne).
2. Par quelles voies arriver à l'égalité politique en Suisse? (*français*). M^{lle} PORRET (Neuchâtel).
 3. La femme dans l'Eglise.

Assemblées publiques du soir.

Lundi soir 3 octobre: Soirée pour la jeunesse. M^{me} GLAETTLI (Zurich).

Mardi soir 3 octobre: Réception au Schänzli.

Mercredi soir 5 octobre: Soirée populaire: discours en allemand, en français et en italien.

La grande séance officielle d'ouverture du Congrès aura lieu le dimanche soir 2 octobre.

Les séances de Sections auront lieu le lundi 3 octobre, matin et après-midi, et le mardi matin 4 octobre, à raison de 3 à la fois. Du mardi après-midi au jeudi matin inclusivement, séances plénières, au cours desquelles se discuteront sur une base plus large les thèses adoptées dans les séances plus restreintes des Sections. Il est encore question d'une excursion aux environs de Berne pour le jeudi après-midi, et d'une prédication le dimanche matin par une femme-pasteur.

Les Femmes et les Livres

Serait-il vrai, ainsi que nous l'entendions affirmer tout récemment encore, que le genre biographique est, de tous les genres littéraires, celui qui convient le mieux au talent féminin? Point ne serait besoin d'y faire preuve d'indépendance dans les idées, ni de s'y montrer novateur ou créateur: le biographe doit s'effacer pour mieux mettre en lumière la personnalité dont il trace le portrait; en outre, la femme excellerait ici par les aptitudes spéciales à son sexe, par son intuition et son don naturel de sympathie. — Toujours est-il que voici une belle biographie, fortement documentée sans être pour cela pédante, riche en aliments spirituels sans d'ailleurs être indigeste, et dont l'auteur est une femme: *Charles-Victor de Bonstetten 1745-1832. Sa vie, ses œuvres* par M^{lle} Marie-L. Herking.¹

Ce qui fait l'intérêt d'une personnalité du genre de celle de Charles-Victor de Bonstetten, c'est sa complexité. Homme de transition — comme fut époque de transition celle où il vécut — il nous apparaît, en ce qui concerne ses vues philosophiques tout au moins, avec une pensée du XVIII^e siècle, tandis que, dans le domaine du sentiment, il appartient déjà au XIX^e siècle et à la génération des Romantiques, ce qu'il prouve par une crise de « mal de siècle » caractéristique. D'origine bernoise, il compte cependant pour les meilleures années de sa vie celles qu'il passe en Suisse romande; en lui se rencontrent et fusionnent les deux cultures germanique et latine. Patriote, profondément attaché à la Suisse, suisse dans sa tournure d'esprit et ses goûts, il voyage néanmoins beaucoup, connaît le nord de l'Europe et le sud, fréquente la haute société cosmopolite de la Genève d'alors, si bien que, tout en restant fortement enraciné dans la glèbe natale, il appartient toutefois à la grande lignée des « esprits européens ». Homme d'action enfin, mais en même temps nature méditative et esprit spéculatif, nous le voyons tour à tour homme d'Etat et magistrat, littérateur et philosophe.

Un mot mieux que tout autre résume cette personnalité dont le principal charme réside dans la richesse et la variété des goûts et des talents: c'est celui d'éclectisme. Il semble que tout trouve accueil dans cette âme et cette pensée aux fenêtres grande ouvertes sur l'horizon. C'est beaucoup. Peut-être même est-ce trop. Peut-être faut-il déplorer chez Charles-Victor de Bonstetten une certaine faiblesse naturelle, un défaut de courage lorsqu'il s'agit de choisir. Ainsi que le fait fort bien remarquer M^{lle} Herking, il lui manque la hardiesse dominatrice des forts: de Bonstetten subit les événements plus qu'il ne les façonne; il n'a pas de la vie une conception héroïque; son égoïsme

¹ Lausanne, Concorde.